

ANNEXE

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

En 2001, le Bureau du Conseil communal a pris acte de 6 démissions (contre 11 en 2000). Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à 15 (dont 5 doubles) en 2001 contre 17 (dont 7 doubles) en 2000. Le Conseil communal a tenu une séance extra-muros consacrée à la vie associative le 3 juillet 2001.

Le nombre de séances plénières s'élève à 11 pour la commission permanente de gestion et à 16 pour la commission permanente des finances. De son côté, la commission permanente des pétitions s'est réunie à 5 reprises. Le Bureau du Conseil (16 séances contre 20 en 2000) a enregistré le dépôt de 24 motions (40 en 2000), 23 interpellations (12 ordinaires et 11 urgentes) contre 38 (22 ordinaires et 16 urgentes) un an plus tôt et 11 pétitions (16 en 2000). *Last but not least*, le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à 90 (131 en 2000). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler

que le Bureau du Conseil communal a procédé à la nomination de 70 commissions *ad hoc* en 2001 (69 en 2000).

Le retard accumulé en 1998 et 1999 dans la publication du Bulletin du Conseil communal (21 numéros) a été entièrement comblé avec la publication, en 2001, du dernier exemplaire en souffrance. Comme prévu, aucun versement aux Archives communales n'a été effectué au cours de cette année, les documents en question étant utilisés pour mener à bien ce travail de rattrapage.

Les pages Internet du Conseil communal ont, quant à elles, été entièrement intégrées dans le site de la Ville dont elles partagent désormais la ligne graphique.

Enfin, signalons encore que le Bureau du Conseil communal a participé au Congrès annuel de la Société suisse pour les questions parlementaires qui s'est tenu à Sion le 8 septembre 2001. Il a également pu nouer des contacts intéressants avec d'autres parlements communaux (dont le Conseil général de Lussy-sur-Morges) lors de visites ou de réceptions.